

# Vontobel Fund - Emerging Markets Debt AHI

Approuvé pour les investisseurs institutionnels en: CH, CL, LU, SG (professional investors).

## Approche

Le Vontobel Fund - Emerging Markets Debt est un fonds obligataire actif qui repose sur une approche à forte conviction et qui se concentre sur les obligations souveraines et quasi-souveraines des marchés émergents libellées en monnaie forte. Il applique une double-approche descendante et ascendante, selon des principes 'contrarian' et 'value', et s'appuie sur des modèles propres d'analyse "rich-cheap".

## Objectif

Le fonds vise à surpasser son indice de référence sur un cycle d'investissement de trois ans glissants. Le processus utilisé dans cet objectif s'articule autour de la maximisation de l'écart de crédit des marchés émergents pour un niveau de risque donné. Ceci peut être réalisé en tirant parti des nombreux décalages qui existent au niveau des prix sur ce marché de la dette émergente hautement inefficace.

## Caractéristiques

La fortune du fonds est généralement entièrement investie, avec une allocation minimale de 2/3 aux obligations émergentes libellées en devises fortes. L'exposition aux devises des marchés émergents est limitée à 10 % des actifs.

## Équipe de gestion

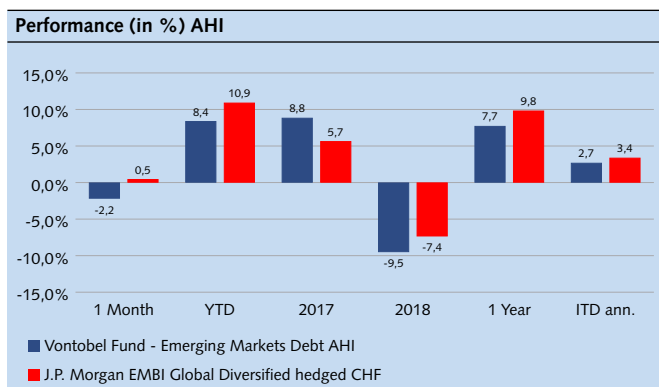
L'équipe de gestion de portefeuille agile, compacte et expérimentée place l'accent sur la responsabilité du gestionnaire plutôt que sur une prise de décision par comité. Elle dispose d'une longue expérience dans l'application de ce processus ascendant distinctif aux obligations émergentes en devises fortes. L'équipe Emerging Market Debt est assistée par les groupes reconnus Credit, Flexible et Global Bond de la boutique Fixed Income de Vontobel.

Données clefs	
Gestionnaire de portefeuille	Luc D'hooge \ Wouter Van Overfelt
Domicile du fonds	Luxembourg
Devise du fonds	USD
Devise de la classe d'action	CHF
Swinging Single Pricing	Oui
Valeur nette d'inventaire	99,29
Patrimoine du compartiment en mio	4'507,82 USD
Commission de gestion p.a.	0,550%
TER (au 28/02/2019)	0,84%
Date de lancement	10/03/2017
ISIN	LU1572142336
Numéro de valeur	35836655
Bloomberg	VFEAHIC LX

Performance (en %) AHI								
	1 mois	YTD	2018	2017	2016	3 a. p.a.	5 a. p.a.	depuis lanc.
Fonds	-2,2	8,4	-9,5	8,8	n.a.	n.a.	n.a.	6,8
Indice	0,5	10,9	-7,4	5,7	n.a.	n.a.	n.a.	8,6
09.14 – 08.15    09.15 – 08.16    09.16 – 08.17    09.17 – 08.18    09.18 – 08.19								
Fonds	n.a.	n.a.	n.a.	-7,1	7,7			
Indice	n.a.	n.a.	n.a.	-6,2	9,8			

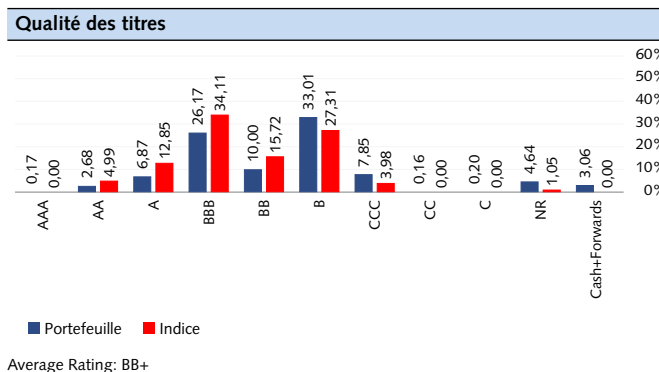
Indice de référence: J.P. Morgan EMBI Global Diversified hedged CHF

Source: Vontobel Asset Management AG. La performance historique enregistrée ne constitue pas un indicateur des résultats actuels ou futurs. En outre, les données n'incluent pas les commissions et les frais prélevés lors de l'émission et du rachat d'actions du compartiment. Suite à des fluctuations monétaires, le rendement du compartiment peut augmenter ou chuter.



Données relatives au risque		
	Portfolio	Benchmark
Rendement à l'échéance	6,9	5,1
Rendement à l'échéance après couverture	7,2	5,0
Duration modifiée Ø	6,4	7,3
Volatilité*	6,22%	n.a.
Notation moyenne	BB+	BB+
Nombre de positions	222	750
Part active (pays, émetteur, ISIN)	41% / 65% / 88%	

\* 1 année

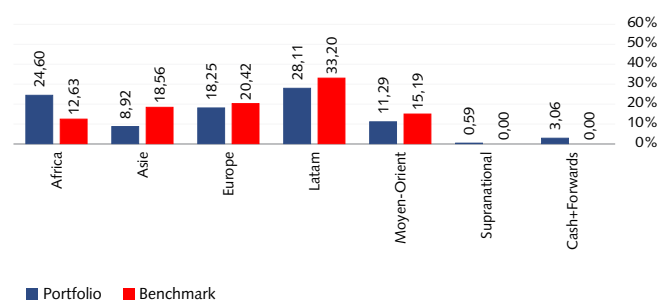


Postions principales des obligations		
6.625% Cote d'Ivoire 22.03.2048 Reg-S Senior		3,2%
4.75% Senegal 13.03.2028		2,4%
3.875% Romania 29.10.2035 Reg-S Senior		2,3%
4% United Mex States 15.03.2115 Senior		2,0%
5.625% United Mex States 19.03.2114 Reg-S Senior		2,0%
3.5% QNB FINANCE 28.03.2024		2,0%
5.25% Cote d'Ivoire 22.03.2030 Reg-S Senior		1,9%
5.625% Egypt 16.04.2030 Senior		1,8%
Vontobel Fund Emerging Markets Blend I USD		1,7%
5.875% Lm Mtr Ln2 Fin 05.07.2034 Reg-S Senior		1,7%

### Opportunités

- + Le placement offre une large diversification entre un grand nombre de titres
- + Les investissements en monnaies étrangères peuvent générer des gains de change
- + Un surcroît de rendement est possible grâce à l'analyse des titres individuels et la gestion active
- + Des plus-values sur le capital investi sont possibles
- + La performance et le rendement du sous-fonds peuvent être accrus par l'utilisation de dérivés à des fins de couverture
- + Les placements obligataires offrent des intérêts ainsi que la possibilité de gains en capital en cas de déclin des rendements du marché
- + La participation au potentiel de croissance des marchés émergents offre des possibilités de gain

### Regional Exposure



### Risques

- La participation au potentiel des titres individuels est limitée
- Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations des taux de change
- Le succès de l'analyse des titres individuels et de leur gestion active ne peut être garanti
- Il n'existe aucune garantie que l'investisseur récupère le capital investi
- Les dérivés comportent des risques d'illiquidité, de volatilité ainsi que des fluctuations du levier et du crédit.
- Les taux d'intérêt peuvent varier; s'ils augmentent, les cours des obligations baissent.
- Les placements sur les marchés émergents peuvent être affectés par l'évolution du contexte politique, les fluctuations des monnaies, par l'illiquidité et par la volatilité.

**Remarques juridiques importantes:**

Ce document commercial a été produit pour des clients Institutionnel dans les pays suivants: CH.

Le présent document ne constitue pas une offre, une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente de parts du fonds Vontobel/des actions du fonds ou de tout autre instrument d'investissement en vue d'effectuer toute transaction ou de conclure tout acte juridique de quelque nature que ce soit, mais sert uniquement à des fins d'information. Les souscriptions aux parts de ce fonds de placement ne devraient être effectuées que sur la base du prospectus de vente («prospectus de vente»), des informations clés pour l'investisseur («KIID»), de ses statuts corporatifs et du dernier rapport annuel et semestriel du fonds, ainsi que sur l'avis d'un spécialiste indépendant en finances, droit, comptabilité et impôts.

Ce document s'adresse uniquement à des clients professionnels tels que définis dans la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC).

Nous attirons particulièrement votre attention sur les risques suivants: Les placements dans les valeurs mobilières de pays émergents peuvent subir de fortes variations de cours et, outre les incertitudes sociales, politiques et économiques, être soumis à des conditions-cadres opérationnelles et prudentielles qui diffèrent des normes en vigueur dans les pays industriels. Les monnaies des pays émergents peuvent également être soumises à des fluctuations plus importantes. Les investissements dans des obligations assorties d'une rémunération et d'un risque supérieurs possèdent un caractère généralement plus spéculatif. Par rapport à des emprunts de meilleure signature, ces obligations se caractérisent par un risque de crédit plus élevé, des fluctuations de cours plus marquées, ainsi qu'un risque accru de perte du capital investi et des revenus courants. Les placements dans les produits dérivés sont souvent exposés aux risques des marchés ou instruments sous-jacents ainsi qu'aux risques d'émetteur et recèlent des risques plus élevés que les investissements directs. L'univers de placement peut inclure des investissements dans des pays dont les marchés des capitaux ne sont pas encore considérés comme des marchés organisés.

La performance historique ne saurait préjuger des résultats actuels ou futurs. Les performances ne prennent pas en compte les commissions et les frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts. Le rendement du fonds peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations monétaires. La valeur des devises d'investissement peut augmenter ou diminuer et il n'y a aucune garantie de remboursement de l'intégralité ou d'une partie du capital investi.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès des points de vente agréés, au siège du fonds, 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg. Vous trouverez de plus amples informations sur le fonds dans les derniers prospectus, les rapports annuels et semestriels ainsi que les informations clés pour l'investisseur («KIID»). Vous pouvez aussi télécharger ces documents sur notre site Internet à l'adresse [vontobel.com/am](http://vontobel.com/am), le représentant en Suisse: Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, en tant qu'agent payeur en Suisse: Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich. Le fonds et ses compartiments ne sont pas disponibles pour les investisseurs de détail à Singapour. Certains compartiments du fonds sont actuellement reconnus comme organismes restreints par l'Autorité monétaire de Singapour. Ces compartiments ne peuvent être proposés qu'à certaines personnes et sous certaines conditions en vertu du chapitre 289 du « Securities and Futures Act » de Singapour. Le fonds n'est pas autorisé par la Securities and Futures Commission de Hong Kong. Il ne peut être proposé qu'aux investisseurs se qualifiant en tant qu'investisseurs professionnels en vertu de la « Securities and Futures Ordinance ». Le contenu du présent document n'a pas été revu par les autorités de réglementation de Hong Kong. Nous vous recommandons la prudence et de demander l'avis d'un conseiller professionnel en cas de doute quant au contenu du présent document. Cette information a été approuvée par Vontobel Asset Management Asia Pacific Ltd., dont le siège social est sis 1901 Gloucester Tower, The Landmark 15 Queen's Road Central, Hong Kong. In Chile the funds may not be publicly offered, neither as an entity of Vontobel or under registration with the Chilean supervisory authority ("Superintendencia de Valores y Seguros") in accordance with the Securities Act no. 18.045. The offer of the instruments mentioned in this presentation is subject to General Rule No. 336 issued by the Superintendencia de Valores y Seguros (Superintendencia de Valores y Seguros) ("SVS"). The subject matter of this offer are securities not registered with the Securities Registry (Registro de Valores) of the SVS, nor with the Foreign Securities Registry (Registro de Valores Extranjeros) of the SVS; therefore, such securities are not subject to the supervision of the SVS. Since the securities are not registered in Chile, there is no obligation of the issuer to make publicly available information about the securities in Chile. The securities shall not be subject to public offering in Chile unless registered with the relevant securities registry of the SVS. Please note that certain sub-funds are exclusively available to qualified investors. This communication is for information of institutional investors only (qualified as such by the laws of the Republic of Peru) and does neither constitute an offer of financial services nor a recommendation or offer to purchase or sell shares in any financial instrument. The shares of the fund have not been and will not be registered with the Securities Market Public Register ("Registro Público del Mercado de Valores") kept by the Peruvian Superintendencia for the Securities Market ("Superintendencia del Mercado de Valores", SMV).

Bien que Vontobel Asset Management AG («Vontobel») soit d'avis que les informations figurant dans le présent document s'appuient sur des sources fiables, Vontobel décline toute responsabilité quant à la qualité, l'exactitude, l'actualité et l'exhaustivité desdites informations. Sauf autorisation émanant des lois de droits d'auteur, aucune de ces informations ne pourra être reproduite, adaptée, téléchargée pour une tierce partie, reliée, mise en exergue, publiée, distribuée ou transmise sous quelque forme que ce soit par quelque processus que ce soit sans le consentement écrit spécifique de Vontobel. Dans toute la mesure permise par la législation applicable, Vontobel décline toute responsabilité résultant de toute perte ou de tout dommage que vous encourez occasionné(e) par l'utilisation ou l'accès aux présentes informations, ou de son incapacité à fournir les présentes informations. Notre responsabilité pour négligence, violation contractuelle ou contravention à la loi résultant de notre incapacité à fournir les présentes informations dans leur intégralité ou en partie, ou pour tout problème posé par ces informations, qui ne peut être licitement exclu, se limite à la retransmission des présentes informations en intégralité ou en partie ou au paiement pour assurer cette retransmission, à notre gré et dans la mesure autorisée par la loi en vigueur. Aucun exemplaire du présent document ni aucune copie de celui-ci ne peuvent être distribués dans toute juridiction où sa distribution est limitée par la loi. Les personnes recevant le présent document doivent être conscientes de ces restrictions et les accepter. Ce document en particulier ne doit être ni distribué ni remis à des personnes américaines ni être distribué aux Etats-Unis. Toutes les entreprises décrites dans ce document peuvent, mais ne doivent pas, faire l'objet d'une position dans nos portefeuilles. Tous les pronostics, toutes les prévisions, estimations et autres hypothèses de ce document se basent sur une série d'estimations et d'hypothèses. Aucune garantie ne saurait être donnée quant au fait que ces estimations et hypothèses s'avèrent exactes si bien que les résultats effectifs peuvent fortement différer de ceux pronostiqués.

Vontobel Asset Management AG  
Telefon +41 (0)58 283 71 50  
[www.vontobel.com/am](http://www.vontobel.com/am)

## Le Glossaire

### Alpha de Jensen

Indicateur de rendement. Si le rendement moyen d'un titre ou d'un portefeuille est supérieur à son rendement anticipé, l'alpha est positif. Si le rendement moyen est inférieur au rendement anticipé, l'alpha est négatif.

### Benchmark

Indice utilisé pour mesurer la performance d'un fonds de placement dans le but de répliquer le rendement d'un tel indice, de définir l'allocation d'actifs d'un portefeuille ou de calculer les commissions de performance.

### Bêta

Mesure de la sensibilité - exprimée sous forme de variation moyenne en pourcentage du prix d'un fonds lorsque le marché (benchmark) enregistre une hausse ou une baisse de 1%. Une valeur supérieure (inférieure) à 1 signifie que le fonds affiche en moyenne plus de (moins de) volatilité que le benchmark. Ce chiffre est calculé trois fois par an.

### Commission de gestion

Commission couvrant tous les coûts liés aux services éventuellement rendus dans le cadre de la gestion et de la distribution des placements. Veuillez consulter le prospectus du fonds pour une description complète.

### Commission de performance

Commission versée au gestionnaire de placement si certains niveaux de performance sont atteints (souvent au-delà des niveaux fixés dans l'objectif de placement) sur une période donnée. Veuillez consulter le prospectus du fonds pour une description complète.

### Coupon moyen pondéré (WAC)

Correspond au taux d'intérêt annuel payé par un émetteur obligataire sur la valeur nominale de son obligation.

### Couverture

Une classe de parts dite « couverte » (« classe de parts couverte ») vise à couvrir la valeur nette d'inventaire dans la monnaie de référence du compartiment/fonds contre les fluctuations de celle de la classe de parts couverte.

### Duration (duration modifiée)

La duration indique la mesure dans laquelle le prix d'une obligation pourrait être affecté par une variation des taux d'intérêt.

### Duration effective

Mesure l'impact potentiel d'une variation des taux d'intérêt de 1% pour toutes les échéances sur une obligation ou un portefeuille.

### Écart de suivi

Mesure l'écart de rendement d'un fonds par rapport à celui d'un benchmark sur une période donnée. Il est exprimé en pourcentage. Plus la gestion d'un fonds de placement est passive, plus l'écart de suivi est faible.

### Indice de référence

Contrairement au benchmark, l'indice de référence n'est pas utilisé pour calculer les commissions de performance.

### Ratio d'information

Le ratio d'information (IR) indique le rendement excédentaire d'un portefeuille par rapport à celui d'un benchmark compte tenu de la volatilité de ces rendements.

### Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe indique la rémunération supplémentaire par unité de risque par rapport à un placement sans risque. Il permet de mesurer la performance réalisée en fonction d'un niveau de risque donné.

### Rendement à l'échéance (Yield to Maturity)

Taux de rendement anticipé d'une obligation si elle est détenue jusqu'à l'échéance.

### Rendement au pire (Yield to Worst)

Le rendement le plus bas pouvant être perçu sur une obligation en l'absence d'une défaillance réelle de l'émetteur. Le rendement au pire est calculé sur la base des scénarios les plus pessimistes pour l'émission concernée en calculant le rendement qui serait perçu si l'émetteur utilisait les réserves.

### TER

Les commissions et coûts annexes facturés au titre de la gestion d'organismes de placement collectif doivent être communiqués sous la forme internationalement reconnue du Total Expense Ratio (TER). Ce ratio correspond à la somme des commissions et coûts annexes régulièrement imputables aux actifs d'organismes de placement collectif (dépenses opérationnelles), exprimée rétroactivement en pourcentage des actifs nets.

### VNI

La Valeur nette d'inventaire (VNI) représente la valeur par part. Elle correspond à la valeur totale de l'actif net du fonds (valeur de l'actif du fonds diminuée des engagements) divisée par le nombre de parts en circulation.

### Volatilité

La volatilité (ou risque ou écart type) est un indicateur de la fourchette de fluctuation de la performance annualisée d'un fonds sur une période donnée.